

Séances d'information

La Coopérative d'électricité et Boralex vous invitent à votre choix, à l'une des séances d'information et de consultation publique entourant le développement du Projet Éolien Monnoir.

Programmation :

18h00 à 18h30 : Accueil des participants

18h30 à 19h00 : Présentation

- État d'avancement du Projet
- Positions préliminaires des éoliennes
- Résultats préliminaires de l'étude d'impact sur l'environnement

19h00 à 20h00 : Période de questions et réponses

Choisissez la séance qui vous convient!

18 mars

Sainte-Angèle-de-Monnoir

Centre communautaire Charles-D'Auteuil

1 rue des loisirs

20 mars

Sainte-Brigide-d'Iberville

Centre municipal

510 9e rang

26 mars

Saint-Césaire

Locaux de la FADOQ

1372 rue Notre Dame

Inscriptions requises pour faciliter votre accueil au www.eolienmonnoir.com

Études géotechniques

Les études d'évaluation se poursuivent dans la zone du projet.

Dans les prochaines semaines, vous pourriez apercevoir une machinerie spécialisée à l'œuvre. En effet, une campagne d'investigation géotechnique préliminaire est en cours dans la zone du projet.

Les objectifs sont d'identifier les caractéristiques géologiques, la nature et les propriétés du sol, du roc ainsi que le niveau des eaux souterraines. Ces données serviront à la conception du parc éolien.

Les chemins de ferme existants seront priorisés pour se rendre aux positions des points de forages. Les propriétaires ont tous été informés et ont donné leurs accords pour ces investigations.

Contactez-nous!

Projet Éolien Monnoir

3113 rue Principale,

Saint-Jean-Baptiste, QC J0L 2B0

www.eolienmonnoir.com

info@eolienmonnoir.com

BORALEX



PROJET ÉOLIEN MONNOIR

Février 2024

La Coopérative Régionale d'Électricité de Saint-Jean Baptiste de Rouville (« la Coopérative ») et Boralex inc. (« Boralex ») sont fières d'apprendre la sélection du Projet Éolien Monnoir par Hydro-Québec dans le cadre de l'appel d'offres A/O 2023-01 pour l'acquisition de 1 500 MW d'énergie éolienne.

Projet Éolien Monnoir sélectionné par Hydro-Québec

« Nous sommes extrêmement fiers que le Projet Éolien Monnoir ait franchi cette nouvelle étape et soit retenu par Hydro-Québec. En effet, nous développons ce projet depuis plus de 2 ans et demi avec une partie de nos membres. En tant que dernière coopérative d'électricité du Québec, notre mission est d'être impliquée dans la transition énergétique tout en développant des projets d'énergie propre qui valorisent les ressources du territoire et qui sont centrés sur les besoins de nos membres. », a déclaré **Damien Tholomier, directeur général de la Coopérative**.

« Le résultat d'aujourd'hui démontre toute la compétence et l'engagement des équipes de Boralex à développer des projets porteurs comme celui de Monnoir. », a ajouté **Hugues Girardin, premier vice-président et directeur général, Amérique du Nord, chez Boralex**.

Questions fréquentes

Les faits saillants du projet

Localisation : Sainte-Angèle-de-Monnoir, Sainte-Brigide-d'Iberville et Saint-Césaire.

Puissance installée totale : 100 MW

Nombre d'éoliennes : 15 à 20 éoliennes

Mise en service prévue : 1er décembre 2027

Partenariat : 50% la Coopérative / 50% Boralex

Emplacement

Où seront situées les éoliennes ?

Le positionnement des éoliennes n'est pas final. Vous trouverez dans l'Avis de projet déposé au MELCCFP* les zones constructibles préliminaires à la page 28.

Les positions préliminaires des éoliennes seront présentées lors des séances d'information en Mars 2024.

Environnement et biodiversité

Y aura-t-il des impacts sur l'environnement ?

Très peu d'impacts environnementaux sont envisagés lors de la construction du parc. Ce projet aura surtout un impact positif sur l'environnement. L'énergie éolienne est une énergie verte et renouvelable. Une fois construit, le projet permettrait d'aider à décarboner notre économie.

Est-ce que les boisés ou les milieux humides seront affectés ?

Il n'est pas prévu que le projet soit implanté en zone boisée ni en zone humide. Une caractérisation des milieux humides et hydriques sera réalisée au cours du processus d'évaluation environnementale, selon les exigences du MELCCFP et le Guide d'identification et de délimitation des milieux humides du Québec méridional. Cette caractérisation permettra d'identifier ou non la présence de milieux humides et d'appliquer, dans la mesure du possible, la séquence : éviter, minimiser, compenser.

Faudra-t-il construire de nouvelles routes pour accéder aux éoliennes ?

Le projet utilisera une grande proportion des chemins agricoles existants. Dans certains cas, il faudra aménager de petites portions de nouveaux chemins pour se rendre jusqu'à l'emplacement des éoliennes. Des efforts importants sont réalisés pour limiter l'utilisation des terres agricoles.

Que faites-vous avec les composantes éoliennes à la fin de vie du projet ?

Nous essayons de réutiliser le plus possible les composantes. La grande majorité des composantes sont recyclées. Pour ce qui est des pales, de plus en plus de recherches mènent à des solutions concluantes (ex : recyclage dans le béton).

Pour en savoir plus, consulter le site web du Projet Éolien Monnoir : www.eolienmonnoir.com

*Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs